



# Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION  
CITOYENNE DE LA RÉGION  
DE COATICOOK

N°41 **SEPTEMBRE 2016**

## INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION  
ÉLECTRONIQUE DU *CRICUR PUBLIC*  
SUR LES SITES SUIVANTS :

[coaticook.ca](http://coaticook.ca)  
[mrcdecoaticook.qc.ca](http://mrcdecoaticook.qc.ca)

## 02

### NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles  
du conseil municipal.

## 03

### NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles  
du conseil de la MRC.

## 04

### À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité  
et les prochaines activités.

## 10

### À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

## 15

### INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique  
pour la population de Coaticook  
ou de l'ensemble de la MRC.

## 16

### CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

## 18

### OFFRE D'EMPLOI

## 19

### AVIS PUBLICS





## ARTISTE EN RÉSIDENCE

La Ville de Coaticook est actuellement à la recherche d'artistes pour occuper le studio d'Artiste en résidence au cours de l'année 2017. La période des mises en candidature se termine le 30 septembre. Les personnes intéressées peuvent contacter Shirley Lavertu au 819-849-2721, poste 256. Le studio est actuellement occupé par l'artiste Claudette Poirier. Elle est à Coaticook depuis la fin du mois de juin et quittera le studio au début du mois de novembre. Elle tiendra une porte ouverte dans les locaux de l'Artiste en résidence à la fin du mois d'octobre.



*Broderie de maman, Claudette Poirier*

## TERRAIN DE TENNIS AU PARC YVON-LEMIEUX

La Ville de Coaticook souhaitait procéder à la réfection du terrain de tennis du parc Yvon-Lemieux. Le conseil municipal voulait procéder à l'installation d'un revêtement en gazon synthétique sablé dans ce parc. Après consultation des appels d'offres, le montant nécessaire à la réfection dépassait largement le budget établi pour ce projet. Le conseil municipal a donc pris la décision de ne pas refaire le terrain de tennis avec un revêtement en gazon synthétique sablé, mais plutôt en terre battue.

## RUES PRINCIPALES

Il y a plusieurs années, la Ville de Coaticook s'est dotée d'un règlement municipal concernant la conservation du patrimoine bâti - Revitalisation des bâtiments patrimoniaux. Ce programme prévoit que la Ville versera une aide financière aux propriétaires de commerces qui font des interventions qui améliorent la qualité du patrimoine commercial bâti et qui stimulent la revitalisation de certains secteurs commerciaux situés sur son territoire. Le montant budgété pour l'année 2016 est insuffisant pour répondre aux demandes reçues à ce jour. Le conseil municipal a donc autorisé le trésorier à effectuer un transfert budgétaire à l'organisme Rues principales pour permettre la poursuite du programme.

## BÂTIMENT DE SERVICE À BALDWIN

La Ville de Coaticook a élaboré le concept d'un bâtiment de service à la plage du lac Lyster de Baldwin. Le contrat de construction vient d'être accordé à la compagnie Construction Guy Sébas inc. Les travaux se réaliseront au cours de l'automne. Il s'agit d'un investissement de près de 200 000 \$.

## TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE RUE MONSEIGNEUR-DURAND

Dans les prochaines semaines, d'importants travaux d'infrastructure seront réalisés sur la rue Monseigneur-Durand entre les rues Court et Roy. Le montant prévu est d'environ 600 000 \$. Au cours de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, les élus ont résolu d'engager la compagnie TGC pour la réalisation de ces travaux. Au cours de la semaine du 26 septembre, les employés procéderont à l'installation du réseau temporaire d'alimentation en eau potable. Les travaux d'infrastructure commenceront le 3 octobre. Le tout devrait se terminer le 15 novembre prochain. En 2017, une dernière étape devra être réalisée, soit de mettre une deuxième couche d'asphalte.

## INTERRUPTION D'ÉLECTRICITÉ

Le 27 août dernier, Hydro-Québec a fait des travaux à son poste de distribution de Coaticook. Les travaux se sont bien déroulés dans les temps prévus. Le conseil tient à remercier tous les citoyens qui ont diminué leur consommation d'électricité au cours de la nuit. La Ville de Coaticook a consommé 2 MW de moins que ce qui était disponible. Il s'agit de bonnes pratiques à adopter pour les clients qui souhaitent diminuer leur consommation d'électricité.

## DÉMISSION DE M. LUC MARCOUX

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal, le conseiller Luc Marcoux a remis sa démission. Après sept années passées au conseil, M. Marcoux est dans l'obligation de se retirer pour des raisons de santé. Il restera en poste jusqu'au 31 octobre prochain. La présidente d'élection déclenchera une élection partielle incessamment. Le maire ainsi que les conseillers municipaux souhaitent remercier sincèrement M. Marcoux pour toutes ces années qu'il a données aux citoyens ainsi qu'au développement de Coaticook.







## RAPPORT D'ACTIVITÉS DES ENVIROCONSEILLERS DE L'ÉTÉ 2016

Les deux étudiants qui ont été embauchés à titre d'enviroconseillers pour la MRC de Coaticook ont produit et déposé leur rapport d'activités pour l'été 2016. Dans le cadre de leur mandat (600 heures), notons qu'ils ont entre autres procédé à l'inspection des bacs sur le territoire de la MRC, principalement en milieu rural, pour un total de 1 708 bacs inspectés et 1 270 adresses visitées. Ils ont également visité 119 immeubles multilogements (Coaticook, Compton et Waterville) pour sensibiliser les locataires, ainsi que trois campings. Aussi, près de 200 enfants ont été sensibilisés à la gestion des matières résiduelles lors des différents camps de jour municipaux de la MRC (Coaticook, Dixville, Saint-Malo, Sainte-Edwidge et Waterville). Depuis les dernières années, la présence de ces enviroconseillers pendant l'été permet de poursuivre les efforts pour améliorer la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Coaticook.

## RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE QUINQUENNALE POUR LE CHEMIN DES CANTONS

Le conseil de la MRC a renouvelé l'entente quinquennale pour la route signalisée Chemin des Cantons à raison de 7 287 \$ par année à compter de l'exercice financier de 2017, et ce, jusqu'à l'exercice financier de 2021 (cinq ans). Cette route touristique de 430 km traverse la MRC de Coaticook et permet aux touristes de découvrir le territoire sous un angle différent, sur des chemins moins fréquentés ayant une dimension patrimoniale, naturelle et humaine.



## ATTRACTION ET RÉTENTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Dans le but de soutenir les entreprises et industries face à la pénurie de main-d'œuvre à laquelle plusieurs font face, la MRC collabore avec différents partenaires à la mise en place des projets suivants :

### CARTE INDUSTRIELLE

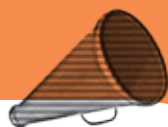
Une carte interactive de la MRC est en cours d'élaboration afin d'identifier les différentes industries présentes sur le territoire. Les chercheurs d'emploi pourront donc trouver facilement les renseignements de base de chacune des industries qui, elles, seront invitées à publier la carte sur leur site Internet respectif.

### VIDÉOS DE PRÉSENTATION DES INDUSTRIES

Les entreprises ayant participé au dernier salon de l'emploi se sont vu offrir la possibilité de tourner des capsules vidéo mettant en vedette des témoignages d'employés vantant les avantages de travailler pour leur employeur. Cette vidéo servira à faire la promotion du Salon de l'emploi 2017. Douze entreprises participent au projet.

### PLAN DE SENSIBILISATION À L'IMMIGRATION

Issue d'un comité se penchant sur les enjeux de la main-d'œuvre, cette initiative vise à sensibiliser la région à l'immigration et à détruire certains tabous. Cette campagne sera faite sur une période minimum d'une année au moyen de publicités, d'articles de journaux et de capsules radiophoniques.



## À L'AFFICHE

# CET AUTOMNE, LE SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE DE LA RÉGION DE COATICOOK DEVIENT **AIDE À DOMICILE MRC DE COATICOOK**

Dans le but de répondre à la demande concernant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, le Service d'aide domestique de la région de Coaticook élargit son offre de services en ajoutant des soins à la personne et modifie son nom pour Aide à domicile MRC de Coaticook.

En plus des services d'entretien ménager, de grand ménage, de préparation de repas, d'aide aux courses et de présence surveillance, Aide à domicile MRC de Coaticook offrira une gamme de soins à la personne. Notre organisme prend les devants face à l'augmentation du nombre de personnes âgées prévue pour les années à venir et à leur désir de vivre le plus longtemps possible à la maison.

Tout comme nos services d'aide domestique, nous proposons des soins à la personne de qualité avec du personnel formé et à l'écoute de vos besoins. Et comme nous avons l'habitude de le faire depuis près de 20 ans, nous offrons un service personnalisé et humain.

Vous êtes invités, mercredi 12 octobre à 16 h, à la salle communautaire de l'hôtel de ville de Coaticook, au lancement officiel de ce nouveau service.

Pour plus d'information sur cette nouvelle offre ou toute autre demande, nous vous invitons à nous contacter au 819-849-7716.



ÂÎNÉS

FAMILLE

## DU NOUVEAU AU MENU DE LA POPOTE ROULANTE

Début septembre, des modifications ont été apportées au menu de la Popote roulante. C'est un sondage de satisfaction mené auprès des utilisateurs de la Popote roulante qui a mené à ces changements.

De plus, le prix d'un repas complet est passé de 5 \$ à 6 \$. Rappelons que le prix n'avait pas été augmenté depuis plusieurs années et que le coût réel d'un repas se situe entre 10 \$ et 12 \$.

Les repas de la Popote roulante sont offerts aux personnes convalescentes, aux nouvelles mamans, aux personnes à mobilité réduite et aux aînés (50 ans et plus).

Pour plus d'information, contactez Isabelle Routhier au 819-849-7011, poste 225, ou à [adjmad@cabmrccoaticook.org](mailto:adjmad@cabmrccoaticook.org).

# TRAVAUX AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

**CENTRE  
D'Action BÉNÉVOLE**  
DE LA MRC DE COATICOOK

FAMILLE

Des travaux visant à consolider la bâtisse du CAB ont commencé le 6 septembre et devraient durer jusqu'à la mi-novembre.

Le CAB, la Maison de la famille et la Boutique Mod-Écolo restent cependant accessibles pendant toute la durée du chantier et leurs activités sont maintenues normalement.

Toutefois, les travaux nous privant de l'espace dans lequel se faisaient le tri et l'entreposage des vêtements, nous demandons à la population d'attendre, si possible, la fin des travaux avant de nous apporter des vêtements. S'il n'est pas possible d'attendre, nos cloches à linge ont été déplacées temporairement dans le stationnement de l'atelier de mécanique de la Coop Unimat (anciennement Duro) et il est possible d'y déposer des vêtements. Nous tenons d'ailleurs à remercier la Coop Unimat pour son aide.

Nous sommes désolés des inconvénients que ces travaux vont causer, mais ils sont nécessaires étant donné l'âge vénérable du bâtiment.

Notez que l'immeuble est sécuritaire, mais avant qu'il ne le soit plus, ces travaux doivent être réalisés.

## RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS

**SI POSSIBLE, ATTENDRE LA FIN  
DES TRAVAUX POUR APPORTER VOS  
VÊTEMENTS USAGÉS.**

LES CLOCHES À LINGE SONT  
TEMPORAIREMENT SITUÉES

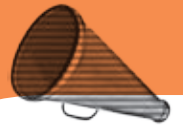
À L'ATELIER MÉCANIQUE DE LA COOP  
UNIMAT (ANCIENNEMENT DURO)



LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE, LA MAISON DE LA FAMILLE  
ET LA BOUTIQUE DE VÊTEMENTS

**SONT OUVERTS PENDANT LES TRAVAUX**





# NOUVELLE PROGRAMMATION DE CONFÉRENCES LORS DES LOISIRS THÉRAPEUTIQUES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

Le Centre communautaire Élie-Carrier est un lieu de rassemblement géré par les aînés, pour les aînés. Il offre une programmation variée d'activités, dont les Loisirs thérapeutiques du vendredi.



## QU'EST-CE QUE LES LOISIRS THÉRAPEUTIQUES?

Les Loisirs thérapeutiques ont lieu tous les vendredis. Comme le nom l'indique, c'est une occasion de loisir « qui fait du bien », une journée pour bouger un peu, se rencontrer et socialiser, manger un bon repas et s'informer! La journée des Loisirs thérapeutiques débute à 10 h 15 avec une séance d'exercices faciles à exécuter, question de se dérouiller un peu les articulations. S'ensuit une conférence (le deuxième vendredi de chaque mois) sur un sujet qui intéresse les aînés. On passe ensuite au repas du midi, qui est offert à un coût minime de 8 \$ pour les membres (9 \$ pour les non-membres), grâce à la contribution des bénévoles qui le préparent. Finalement, on laisse place à différents jeux (cartes, billard, poches, etc.) pour terminer l'après-midi en beauté! Cette journée du vendredi est ouverte à tous, alors venez l'essayer... vous risquez de l'adopter!

## CONFÉRENCES DES LOISIRS THÉRAPEUTIQUES

C'est à la suite d'un sondage réalisé auprès de ses membres que le Centre Élie-Carrier a élaboré la programmation 2016-2017 de ses conférences, qui ont lieu le deuxième vendredi de chaque mois. **D'une durée de 30 minutes, ces conférences gratuites ont lieu tout juste avant le dîner, soit de 11 h 15 à 11 h 45.** Voici les sujets qui vous sont proposés de septembre à décembre 2016 :

### VENDREDI 30 SEPTEMBRE

exceptionnellement à 11 h 30

#### Invitation à un cours d'initiation à AccèsD

Par Katia Gagné, Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estric

### VENDREDI 14 OCTOBRE

#### Les vaccins et les tiques

Par Mona Cloutier, infirmière clinicienne au CIUSSS

### VENDREDI 21 OCTOBRE

#### Service d'aide domestique de la région de Coaticook : nouveau service de soins à la personne

Par Julie Grenier, directrice, Aide à domicile MRC de Coaticook

### VENDREDI 28 OCTOBRE

#### La ligne INFO-AIDANT

Par Audrey Allard, conseillère aux proches aidants à l'Appui Estric

### VENDREDI 4 NOVEMBRE

#### Visionnement de la bande-annonce de la pièce de théâtre *Les anges gardiens sont fatigués*

Par Lucie L'Heureux, agente de développement en service de soutien aux proches aidants au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook. Vente de billets sur place (2 \$).



## HORAIRE DES ACTIVITÉS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

### LUNDI

Tai-chi : de 9 h 30 à 11 h 30

Danse : de 13 h 30 à 15 h

Zumba : de 18 h 30 à 20 h 30

### MARDI

Marche lente : de 8 h 45 à 9 h 30

Belle et mince : de 11 h à 18 h

Journée spéciale des anglophones :  
le 3<sup>e</sup> mardi du mois, de 11 h à 15 h

### MERCREDI

Journée réservée à la FADOQ Saint-Jean

Partie de cartes le 1<sup>er</sup> mercredi du mois

Ouvert tous les mercredis de 13 h à 16 h

Tai-chi : de 18 h à 21 h

### JEUDI

Marche lente : de 8 h 45 à 9 h 30

Zumba : de 18 h 15 à 20 h 15

### VENDREDI

Loisirs thérapeutiques : de 10 h à 16 h

Exercices, conférences, dîner  
communautaire et jeux. Coût : 8 \$  
(membres) et 9 \$ (non-membres)

Bingo de la FADOQ : le 1<sup>er</sup> vendredi  
du mois à 19 h

### SAMEDI

Danse pour tous, tous les samedis :  
de 20 h à 23 h 45. Souper les 15  
octobre, 10 décembre, 31 décembre,  
18 février, 23 avril et 10 juin

### DIMANCHE

Armée de Marie

Info : Micheline L. Michaud,  
819-849-2200

### VENDREDI 11 NOVEMBRE

#### Projet d'accompagnement bénévole pour les aînés

Par Patrick Lajeunesse, travailleur de milieu pour aînés au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook

### VENDREDI 25 NOVEMBRE

#### Promouvoir la bientraitance auprès des personnes âgées

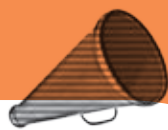
Par Danielle Lamontagne, coordonnatrice du Comité de prévention des mauvais traitements envers les aînés de la MRC de Coaticook

### VENDREDI 9 DÉCEMBRE

#### La sexualité chez les aînés

Par Laura Devost, sexologue et psychothérapeute

Pour plus d'information, communiquez avec le Centre communautaire Élie-Carrier au 819-849-0206.



# ATELIERS

## AU PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE COATICOOK



LOISIRS

### PHOTO DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

**Marc Hébert, photographe, 819-849-6591**

*Date de début à déterminer*

**Débutant :** mardi de 18 h 30 à 20 h 30

**Intermédiaire :** jeudi de 18 h 30 à 20 h 30

### EXERCICE PHYSIQUE EN GROUPE

**Catherine Germain, kinésiologue, 819-345-1770**

**Début :** 6 sept. (15 sem.)

Exercices cardiovasculaires et musculaires d'intensité modérée pour 50 ans et plus : lundi 9 h, mardi 9 h, 10 h et 11 h, jeudi 9 h

Stretching : mardi 13 h, jeudi 10 h et 11 h

**Tarif :** 120 \$ pour 1 fois/sem. • 225 \$ pour 2 fois/sem.

Améliorez votre souplesse et votre mobilité, sur l'heure du dîner

Pilates : mardi de 12 h 15 à 12 h 45

Muscul'action : jeudi de 12 h 15 à 12 h 45

**Tarif :** 90 \$ pour 1 fois/sem. • 170 \$ pour 2 fois/sem.

### HATHA YOGA

**Lysanne Prévost, 819-849-3007**

**Début :** 12 sept. (7 cours de 60 min)

Lundi, mercredi et jeudi de 19 h à 20 h 15

**Tarif :** 90 \$ pour 1 fois/sem. • 160 \$ pour 2 fois/sem.

### COURS DE CHANT

**Nancy Roy, 819-569-0517**

**Début :** 22 sept. (10 sem.)

Cours individuel : jeudi

**Tarif :** 215 \$ pour 30 min • 295 \$ pour 45 min • 325 \$ pour 60 min

### PEINTURE À L'HUILE

**Jacques Boutin, 819-889-2842**

Les jeudis du 22 sept. au 24 nov. 2016 de 13 h à 16 h

Pour débutants et avancés. Informez-vous au préalable au 819-889-2842 ou à [info@jacquesboutin.com](mailto:info@jacquesboutin.com)

### COURS DE DESSIN

**Francine Giroux, 819-849-7897**

**Durée :** 12 cours de 60 min, du 17 sept. au 3 déc. 2016 et 12 cours de 60 min, du 21 janv. au 15 avril 2017

Pour les 4 à 8 ans : samedi de 9 h à 10 h

Pour les 9 à 13 ans : samedi de 10 h 15 à 11 h 15

**Tarif :** 75 \$ pour 12 cours ou 140 \$ pour 24 cours

Possibilité de participer sporadiquement

Reçu pour impôt et reçu pour le remboursement de la Ville

### COURS DE HULA HOOP FITNESS ET DANSE

**Johanne Dugrenier, certifiée Hula Hoop, 819-679-9512**

Pour enfants : mercredi de 16 h 45 à 17 h 30 (8 sem., du 21 sept. au 9 nov.), 84 \$

Pour tous : mercredi de 17 h 35 à 18 h 35 et de 18 h 45 à 19 h 45 (10 sem., du 21 sept. au 9 nov.), 118 \$

Pour parents et enfants (informez-vous)

### JAZZ CONTEMPORAIN

**Sabrina Goulet-Rouleau, 819-791-1245**

Les mardis du 12 sept. au 18 déc. 2016 et du 9 janvier au 21 mai 2017

Créative 1-2 (jazz 3-4 ans) : mardi de 16 h 45 à 17 h 30, 150 \$/année (31 cours)

Créative 3-4 (duo jazz-funky et contemporain, 5-6 ans) : mardi de 17 h 30 à 18 h 30, 190 \$/année (31 cours)

Base 1-2 (duo hip-hop et contemporain, 7-8 ans) : mardi de 18 h 30 à 19 h 30, 190 \$/année (31 cours)

Duo hip-hop et contemporain (9-10 ans) : mardi de 17 h à 18 h, 190 \$/année (31 cours)

Trio hip-hop, girly et contemporain (11-13 ans) : mardi de 18 h à 19 h, 190 \$/année (31 cours)

Trio hip-hop, girly et contemporain (14-17 ans) : mardi de 19 h à 20 h, 190 \$/année (31 cours)



## ACTIVITÉS D’AUTOMNE

POUR LES PROCHES  
AIDANTS D’ÂÎNÉS  
ET LE GRAND PUBLIC

**CENTRE  
D’Action BÉNÉVOLE**  
DE LA MRC DE COATICOOK



LOISIRS

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

**Voici les activités d’automne du Centre d’action bénévole pour les proches aidants d’âînés et le grand public.**

**Jeudi 22 septembre à 11 h**

**DÉGUSTATION DE LA POPOTE ROULANTE**

**Lieu :** Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

**Billet :** 1 \$

**Info :** 819-849-7011, poste 201

**Mercredi 5 octobre à 13 h 30**

**TÉMOIGNAGE DE M. MICHEL BREault, SOUS LE THÈME DE LA RÉSILIENCE DU PROCHE AIDANT**

**Lieu :** Résidence du Manoir de chez nous à Compton

**GRATUIT** (veuillez vous inscrire par téléphone)

**Inscription auprès de Lucie L’Heureux :** 819-849-7011, poste 223

**Lundi 17 octobre à 13 h 30**

**L’AIDE À L’AUTONOMIE DANS LES DÉPLACEMENTS**

**REGROUPEMENT DES SERVICES : CONFÉRENCES, KIOSQUES, ESSAI DE QUADRIPORTEURS...**

**Lieu :** Stationnement du IGA à Coaticook

**GRATUIT** (veuillez vous inscrire par téléphone)

**Inscription auprès de Lucie L’Heureux :** 819-849-7011, poste 223

**Vendredi 28 octobre à 11 h**

**PRÉSENTATION DE LA LIGNE INFO-AIDANT**

Conférence de Mme Audrey Halare, conseillère aux proches aidants de l’Appui Estrie pour les proches aidants d’âînés

**Lieu :** Centre Élie-Carrier à Coaticook

**Info :** 819-849-7011, poste 223

**Samedi 12 novembre à 14 h**

**PIÈCE DE THÉÂTRE *LES ANGES GARDIENS SONT FATIGUÉS***

Une pièce de François Jobin, mise en scène de Marie-Claude Hénault

Présentée par le Centre d’action bénévole en collaboration avec la Table de concertation des âînés de Coaticook

**Lieu :** Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

**GRATUIT** pour les proches aidants et contribution suggérée de 2 \$ pour le grand public

**Réservez vos billets le plus tôt possible auprès de Lucie L’Heureux :** 819-849-7011, poste 223

## ATELIERS DE CRÉATION ET DE CROISSANCE PERSONNELLE

**l’Éveil** Ressource  
communautaire  
en santé mentale

**Début de la session d’automne dans la semaine du 25 septembre 2016**

## COURS OFFERTS

### ATELIER PHOTO

**Mercredi de 9 h à 11 h 30**

(toutes les deux semaines)

L’atelier a pour objectif d’utiliser la photographie comme moyen d’expression afin d’apprendre à mieux se connaître.

**Coût :** gratuit, 5 ateliers

### ATELIER D’AQUARELLE

**Mercredi de 13 h 30 à 16 h**

**Coût :** 40 \$, 10 ateliers

### ATELIER DE CONFECTION DE BIJOUX

**Lundi de 9 h à 12 h** (toutes les deux semaines)

**Coût :** 30 \$, 5 ateliers

### ATELIER DE CROISSANCE PERSONNELLE

**Lundi de 13 h 30 à 16 h**

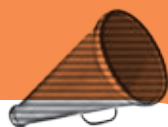
**Coût :** gratuit

**Pour information ou inscription :**

819-849-3003







## À L'AFFICHE

# À VOS MARQUES... PRÊTS? INSCRIVEZ-VOUS!

**ACTI-SPORTS**  
MRC Coaticook

Notre programmation d'automne est enfin arrivée! Comme vous pourrez le constater, elle regorge de nouvelles activités et de nouvelles plages horaires, sans compter l'arrivée d'un nouveau responsable pour notre salle d'entraînement, Guillaume Leblanc, et l'ouverture prochaine de notre bureau d'accueil fraîchement aménagé.

Notre site Web a aussi profité de la belle saison estivale pour se remettre en forme. À vous de découvrir son nouveau look!

Prenez note que la plupart des inscriptions prendront fin le 30 septembre avant le début des cours la semaine du 3 octobre. Trois façons de s'inscrire :

- En ligne sur notre site Web à [actisportscoaticook.ca](http://actisportscoaticook.ca)
- Par téléphone au 819-849-7016
- En personne à la MRC de Coaticook, 294, rue Saint-Jacques Nord, de 8 h 30 à 16 h du lundi au vendredi

Entre-temps, les activités libres sont déjà accessibles, soit badminton, tennis, bain libre et salle d'entraînement. Surveillez les nouvelles heures d'ouverture pour les lève-tôt!

**Bienvenue dans votre Centre sportif Desjardins!**

LOISIRS



## ACTIVITÉS EN PISCINE COURS DE NATATION PRÉSCOLAIRE ET JUNIOR

|                                   |                 |                                                  |                                                      |       |
|-----------------------------------|-----------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-------|
| Avec la participation des parents | Étoile de mer   | 4 à 12 mois                                      | Samedi et dimanche 9 h                               | 78 \$ |
|                                   | Canard          | 12 à 24 mois                                     | Samedi et dimanche 9 h 30                            |       |
|                                   | Tortue de mer   | 24 à 36 mois                                     | Samedi et dimanche 10 h                              |       |
| Sans la participation des parents | Loutre de mer   | 3 à 5 ans                                        | Samedi et dimanche 10 h 30                           | 78 \$ |
|                                   | Salamandre      | 3 à 5 ans                                        | Vendredi 18 h, samedi et dimanche 9 h                |       |
|                                   | Poisson-lune    | 3 à 6 ans                                        | Vendredi 18 h 30, samedi et dimanche 9 h 30          |       |
| Junior                            | Niveau 1        | Selon les aptitudes de l'enfant<br>5 ans et plus | Vendredi 19 h, samedi 10 h et dimanche 11 h          | 88 \$ |
|                                   | Niveau 2        |                                                  | Vendredi 19 h 30, samedi 10 h 30 et dimanche 11 h 30 |       |
|                                   | Niveaux 3 et 4  |                                                  | Vendredi 18 h, samedi 11 h et dimanche 10 h          |       |
|                                   | Niveaux 5 et 6  |                                                  | Vendredi 19 h, samedi 9 h et dimanche 11 h           |       |
|                                   | Niveaux 7 et 8  |                                                  | Vendredi 18 h, samedi 10 h                           |       |
|                                   | Niveaux 9 et 10 |                                                  | Vendredi 19 h, samedi 11 h                           |       |

## COURS POUR ADULTES ET ADOLESCENTS

**AQUAFORME** avec Magalie Raymond et Catherine Germain  
Développez vos capacités cardiovasculaires, votre tonus musculaire et votre flexibilité. Cours offerts en eau peu profonde.

|               |               |       |
|---------------|---------------|-------|
| Débutant      | Mercredi 18 h | 88 \$ |
| Intermédiaire | Mercredi 19 h |       |
| Prénatal      | Jeudi 18 h    |       |

Prénatal : pour les futures mamans qui désirent être en forme pour le grand jour.



**COURS COMBINÉ MÉDAILLE-CROIX DE BRONZE**  
398 \$ | Offert par Sauvetage Perf-O-Max (Tristan Martineau)

Préalables obligatoires : être âgé d'au moins 13 ans à l'examen final. Les participants doivent être disponibles :

- Les samedis de novembre de 8 h à 17 h
- Les dimanches de novembre de 8 h à 12 h
- Samedi 3 décembre et dimanche 4 décembre (examen)

## ENTRAÎNEMENT NATATION

Idéal pour travailler le système cardiovasculaire et maintenir une bonne forme physique. De débutant à avancé.

- Ados | Mardi 18 h | 88 \$
- Adultes | Mercredi 17 h | 88 \$

## NATATION ADULTES

Pour apprendre à nager ou simplement améliorer sa technique de nage.

- Débutant | Vendredi 20 h | 88 \$
- Intermédiaire | Vendredi 17 h | 88 \$

## ACTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS

**ACTI-PLEIN AIR** avec Marjolaine Gilbert

Lundi et mercredi 16 h 30 | 1 fois/sem. 78 \$ | 2 fois/sem. 115 \$  
Entraînements extérieurs adaptés composés d'une alternance d'exercices cardiovasculaires et musculaires ponctués de périodes de marche rapide ou jogging de récupération.

**ARTS DU CIRQUE** avec Spectranie

Les samedis 15 octobre, 12 novembre et 3 décembre  
Ateliers d'une heure et demie incluant la manipulation de divers accessoires (balles, quilles, diabolos, bâtons fleur, poi, hula hoops), l'équilibre sur monocycle et fil de fer, ainsi que la coopération avec le main à main et l'acro-gym. Les parents sont invités à s'inscrire avec leurs enfants.

|                |                   |                   |
|----------------|-------------------|-------------------|
| 5 à 8 ans      | 9 h               | 25 \$ par atelier |
| 9 à 12 ans     | 10 h 30           |                   |
| 13 ans et plus | de 13 h à 14 h 30 |                   |

**BALLET CLASSIQUE** avec Mélodie Nadon

Exercices de ballet classique, d'expression corporelle et d'improvisation dans un contexte ludique.

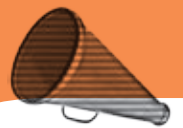
|            |             |       |
|------------|-------------|-------|
| 3-4 ans    | Samedi 9 h  | 68 \$ |
| 5-6 ans    | Samedi 10 h |       |
| 7 à 10 ans | Samedi 11 h |       |



**DANSE PARENT-BÉBÉ** avec Amandine Garrido  
Gonzalez de Compagnie de danse Sursaut

Les dimanches 6, 13, 20 et 27 novembre à 10 h | 58 \$  
Les bébés et leurs parents sont invités à goûter au plaisir de bouger et d'inventer la danse. La proximité des corps, les jeux dans l'espace et les différents rythmes permettront à petits et grands de découvrir les possibilités infinies du corps en toute complicité. Bébés de 0 à 18 mois.





## DANSES DU MONDE avec Danse Sankofa

Faites le tour du monde aux rythmes des danses africaines, indiennes et tziganes, incluant le percutant Gumboot et le coloré Bollywood. [sankofa.ca](http://sankofa.ca)

• Parents-enfants (4 ans et plus) | Samedi 13 h 30  
Duo parent-enfant 168 \$ • Parent 98 \$ • Enfant 70 \$  
• Danse pour tous | Samedi 14 h 30 | 98 \$



## MULTISPORTS

avec Alec Michaud et Guillaume Leblanc

Une occasion unique d’explorer divers sports collectifs en apprenant des techniques de base suivies d’une période de jeu. Au programme : volleyball, soccer, basketball, hockey cosom, crosse, kinball, soccer-base (ballon but), ballon chasseur et autres.

|                |               |       |
|----------------|---------------|-------|
| 4 à 6 ans      | Samedi 9 h    | 68 \$ |
| 15 ans et plus | Mercredi 19 h | 78 \$ |

## UN MONDE DE SPORTS À DÉCOUVRIR

Dates et coûts à confirmer

Soccer bulle (Bubble Football), Tchouk-Ball et Ultimate Frisbee, venez essayer des sports dont la popularité gagne la planète jusqu’au Centre sportif Desjardins!

## YOGA avec Caroline Théberge

La yogiste Caroline Théberge propose une approche axée sur la gestion du stress et l’apprentissage de la respiration et de postures afin d’améliorer le tonus, la souplesse et l’endurance, ainsi que le niveau d’énergie au quotidien.

|               |                  |       |
|---------------|------------------|-------|
| Débutant      | Lundi 19 h 15    | 98 \$ |
| Intermédiaire | Lundi 17 h 45    |       |
| Yoga ado      | Mercredi 15 h 30 |       |
| Dos en santé* | Mercredi 16 h 45 |       |

\*Dos en santé : ce cours s’adresse à quiconque a déjà des douleurs au dos ou souhaite les prévenir en prenant soin de son dos et en améliorant sa connaissance de son corps.

## ACTIVITÉS LIBRES

| Activités  | Horaire                                | Une entrée                                                                      | Carte 10 entrées                          |
|------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Bain libre | Lundi 6 h 30 - 7 h 45 • 19 h - 21 h*   | *Coulours de nage de 20 h à 21 h<br><br>Adulte 5 \$<br><br>25 ans et moins 3 \$ | Adulte 45 \$<br><br>25 ans et moins 27 \$ |
|            | Mardi 16 h 30 - 18 h • 19 h - 21 h*    |                                                                                 |                                           |
|            | Mercredi 6 h 30 - 7 h 45               |                                                                                 |                                           |
|            | Jeudi 16 h 30 - 18 h • 19 h - 21 h*    |                                                                                 |                                           |
|            | Vendredi 6 h 30 - 7 h 45               |                                                                                 |                                           |
|            | Dimanche 13 h - 16 h                   |                                                                                 |                                           |
| Badminton  | Mardi 19 h - 21 h<br>Jeudi 19 h - 21 h |                                                                                 |                                           |
| Tennis     | Lundi 19 h - 21 h                      |                                                                                 |                                           |

À surveiller!  
Un nouvel horaire pour les lève-tôt

## SALLE D’ENTRAÎNEMENT

Profitez de l’expertise de notre entraîneur afin d’évaluer votre condition physique et d’élaborer un programme d’entraînement sur mesure pour vous.

**Pour les lève-tôt!** Mardi et jeudi de 6 h 30 à 7 h 45  
Lundi au vendredi de 15 h 30 à 21 h et samedi de 8 h 30 à midi

|                 | Une entrée | Carte 10 entrées | Par session |
|-----------------|------------|------------------|-------------|
| Adulte          | 7 \$       | 36 \$            | 125 \$      |
| 25 ans et moins | 5 \$       | 63 \$            | 65 \$       |

## CARTE DE MEMBRE

Adulte 150 \$ • 25 ans et moins 75 \$

Accès illimité aux activités libres et à la salle d’entraînement. Non transférable.

Cours à venir bientôt!

## HALTE SPORTIVE

Samedi et dimanche de 8 h 30 à midi. Un enfant 3 \$ et 2 \$ par enfant supplémentaire.

Profitez de notre halte sportive pour divertir et animer vos enfants de 4 à 10 ans pendant que vous vous entraînez ou que vous accompagnez vos tout-petits à leurs activités.



## LIGUES SPORTIVES RÉCRÉATIVES

Durée : 1 h 30

|              |                  |       |                |
|--------------|------------------|-------|----------------|
| Hockey cosom | Mercredi 20 h 30 | 78 \$ | 15 ans et plus |
| Soccer       | Mardi 19 h       | 78 \$ |                |

# LOCATION DE PLATEAUX SPORTIFS POUR VOS ACTIVITÉS

• Gymnase, palestre, piscine et salle de danse, sans oublier le tout nouveau gymnase double Laiterie de Coaticook (gymnase IGA + gymnase Promutuel)

• Location à la session ou à l’heure.

• Rabais pour les organismes à but non lucratif.

• Détails des tarifs et horaires sur demande à [info@actisportscoaticook.ca](mailto:info@actisportscoaticook.ca) ou par téléphone au 819-849-7016.



## FÊTES D’ENFANTS

De retour en janvier 2017 avec plus d’activités, plus de surprises et encore plus de plaisir à célébrer entre amis!

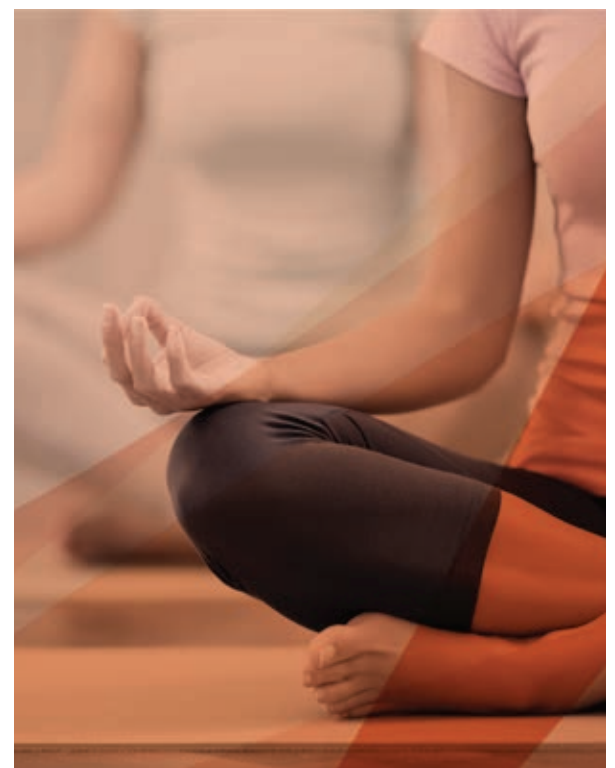
Pour plus de détails sur nos activités, consultez notre site Web à [actisportscoaticook.ca](http://actisportscoaticook.ca)

## CENTRE SPORTIF DESJARDINS

311, rue Saint-Paul Est  
(école secondaire La Frontalière) Coaticook



Ne manquez pas de vous abonner à l’ACTI-INFOLETTRE pour demeurer informé des nouveautés et activités spéciales.





# JOURNÉE PORTES OUVERTES AU MUSÉE BEAULNE LE 2 OCTOBRE DE 13 H À 16 H 30



Organisée dans le cadre des Journées de la culture, cette journée de célébration artistique et culturelle permettra au public de visiter les expositions thématiques en cours et de susciter des causeries sur les activités du Musée. L'événement sera ponctué par des prestations d'artistes : d'une part, le Cercle des poètes de la Montérégie (CPM), dont les membres feront une projection d'images et déclameront des poèmes; d'autre part, des artistes du regroupement artistique Coatic'Art ainsi que du Connecticut River Artists Group (CRAG) se produiront dans une activité « Plein air » où ils feront des démonstrations et répondront aux questions des visiteurs.



## EXPOSITION *LA CALLIGRAPHIE DE L'EAU* DU 16 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE

Dans toutes les religions, toutes les civilisations, tous les mythes, l'eau est source de vie, moyen de purification ou de régénérescence, promesse de développement. Elle représente l'infinité des possibles. Elle est un symbole universel de fécondité et de fertilité; symbole de pureté, de sagesse, de grâce. Elle est l'origine, le véhicule de toute vie. Le philosophe Gaston Bachelard disait à ce propos : « L'œil véritable de la terre, c'est l'eau dans nos yeux, c'est l'eau qui rêve. »

**Madeline Deriaz** dessine, peint ou photographie l'eau dans tous ses états, solide, liquide ou gazeux, pour exprimer son essence cachée. Ses recherches picturales ont pour but de révéler la magie de cet élément, sa mouvance, son effervescence, sa luminescence, sa calligraphie, ses aspects hypnotisants, évanescents, immuables et toujours autres. Elle est fascinée par son écriture si élégante et fluide, par ses arabesques qui invitent au rêve et aux chimères. Les dessins, les estampes, les photographies et les peintures qui sont exposés sont une sélection d'un corpus d'œuvres réalisées sur le thème de l'eau entre 2009 et 2016.

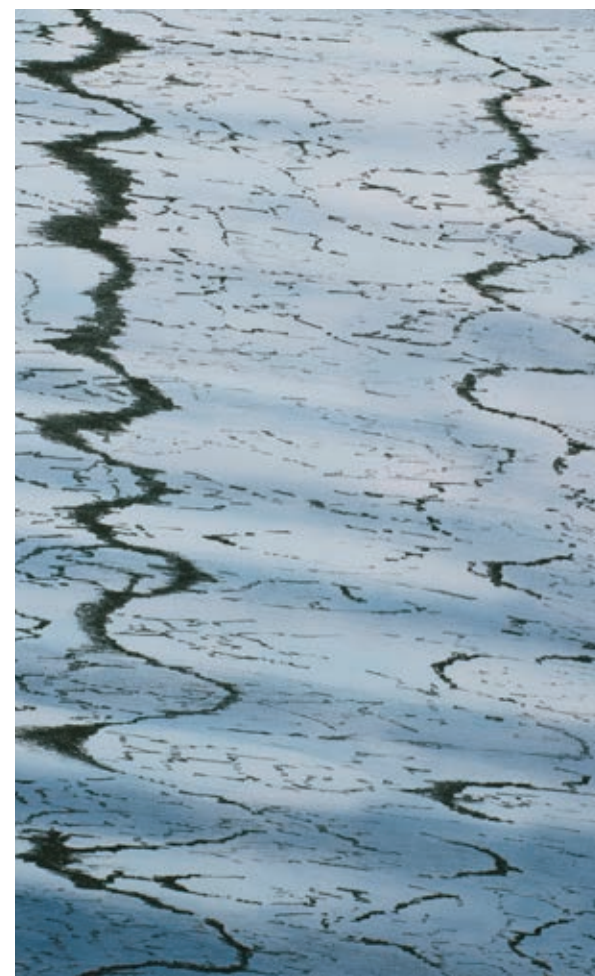
L'artiste appartient à la quatrième génération d'une famille de photographes suisses, photographes de

pères en fils depuis l'invention de la photo. Elle est la première femme de la dynastie à publier et exposer ses photographies.

Mais son médium préféré a toujours été le dessin. À 15 ans, l'artiste installe son premier atelier dans le grenier de la maison familiale et commence à apprendre à dessiner en copiant les grands maîtres. Pour elle, dessiner est aussi essentiel que de manger et dormir.

Après une formation en arts visuels, aux Arts décoratifs et aux Beaux-Arts de Genève (actuelle Haute École de Design), elle exerce son métier en tant que professeure de dessin, typographe, graphiste, illustratrice et directrice d'une galerie d'art. En novembre 1993, elle immigré au Québec. En 2000, elle s'installe à Saint-Camille, petite communauté de l'Estrie. Depuis 2008, elle a repris son travail d'artiste à temps complet en privilégiant le dessin, l'estampe et la photographie. Tout en poursuivant sa carrière, elle s'implique dans le milieu artistique et culturel au niveau local, régional et national.

Info : 819-849-6560 [museebeaulne.qc.ca](http://museebeaulne.qc.ca)







# RETOUR EN CLASSE... NE LÂCHE PAS!

Par Claudia Poirier, CJE de la MRC de Coaticook

L'été est déjà terminé. Tu repenses aux chaudes journées, aux feux de camp, à la piscine, aux amis... Peut-être était-ce une occasion pour toi de relaxer ou, au contraire, de travailler à temps plein pour mettre de l'argent de côté. Dans tous les cas, le retour à l'école est difficile pour plusieurs. Retrouver la routine scolaire... difficile, stressant, déprimant? Personne ne le vit de la même façon.

Le plus beau, c'est qu'il existe des moyens pour se motiver quand ça ne va plus. En fait, ta motivation est directement liée à la façon dont tu perçois ta capacité à réussir. Tiens, que dirais-tu de remplir une feuille avec tes réussites, tant scolaires qu'extrascolaires? Qu'est-ce qui te rend heureux et te fait te sentir bon, à ta place? Tes amis, ta famille et tes professeurs peuvent t'aider si l'inspiration n'y est pas. Ils pourront te fournir de l'information sur toi que tu ne soupçonnes peut-être même pas! Et ce sera un bon point de départ pour te fixer des objectifs motivants.

## DONNER UN SENS À TA PRÉSENCE À L'ÉCOLE

Qu'est-ce que tu dirais de devenir un acteur indispensable de ton école? Une méthode efficace pour rester motivé est de t'engager afin de développer un sentiment d'appartenance à ton milieu (équipe sportive, activité parascolaire, troupe de théâtre, improvisation, comité, voyage-école, projet artistique, club de lecture, etc.). Tu

verras combien tu peux faire une différence et acquérir de nouvelles expériences de vie, tout en ayant du plaisir.

## TON DICTON EST « L'ÉCOLE, C'EST PLATE »?

Il n'en tient peut-être qu'à toi de la rendre plus intéressante. On fait l'expérience du plaisir d'apprendre quand on y met du sien. Critiquer n'est que la première étape du processus de changement! Pour que la critique devienne constructive, il faut être prêt à s'investir, à s'engager. En retour, les efforts portent rapidement leurs fruits et tu développeras la fierté d'avoir relevé un défi de taille pour toi : mieux percevoir ton milieu scolaire.

## UNE STATISTIQUE INTÉRESSANTE

Tu peux aussi retenir que dans sa vie, un décrocheur gagnera en moyenne 415 000 \$ de moins qu'un diplômé... Voilà une motivation supplémentaire. Tu en trouveras d'autres sur le site [nelachepas.ca](http://nelachepas.ca). Si malgré tout cela, lâcher les études te semble une bonne option, n'oublie pas qu'il existe des ressources à ta disposition. Tu peux communiquer avec ton Carrefour jeunesse-emploi au 819-849-0440. Et garde en tête que tu as le potentiel pour te réaliser. Il ne reste qu'à le mettre en pratique!

## Bonjour, les amis!

Peut-être m'avez-vous vu cet été aux Contes de la fontaine ou au lancement d'un Croque-livres? Encore cette année, vous pouvez toujours me retrouver dans les CPE, à la Maison de la famille et dans les bibliothèques de votre municipalité.

**Venez vous amuser avec moi!**

**Brindami**



## PARENT-BITION

Chers parents,

Le temps de la rentrée vous amène à vous poser des questions sur votre avenir professionnel et scolaire? Prenez connaissance de notre nouveau projet de scolarisation pour les parents : Parent-bition.

**Veillez communiquer avec Edith au 819-849-0440, poste 229**





## PROTECTION DES PLAINES INONDABLES ET DES MILIEUX HUMIDES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE COATICOOK

Les rives, le littoral, les plaines inondables et les milieux humides sont essentiels à la survie des composantes écologiques et biologiques des cours d'eau, des plans d'eau, ainsi qu'à la qualité de l'eau. C'est pourquoi la MRC de Coaticook partage la volonté du gouvernement du Québec de leur accorder une protection adéquate.

Pour faire suite à un important projet d'ajustement des zones inondables qui avait débuté en 2013 et pour lequel le ministère de l'Environnement et la Direction de l'expertise hydrique ont donné leur avis technique, la MRC a adopté le règlement de contrôle intérimaire (RCI) 7-004 (2016) visant la protection des plaines inondables et des milieux humides le 16 juin dernier. Conformément à la loi, celui-ci est entré officiellement en vigueur le 17 août et est applicable sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Ce règlement a été adopté dans le but de sauvegarder l'intégrité des plaines inondables et des milieux humides présents sur le territoire et d'assurer ainsi la sécurité des personnes et des biens. Il vient également préciser les types d'intervention qui peuvent, ou non, être réalisés dans ces milieux, de même que les mécanismes qui permettent de prendre en considération certaines situations particulières tout en garantissant une protection adéquate des milieux riverains, leur mise en valeur et, le cas échéant, leur restauration.

Tout comme la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (Q-2, r. 35) du gouvernement du



Québec, le RCI 7-004 (2016) de la MRC poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Assurer la pérennité des milieux humides, des plans d'eau et des cours d'eau, de même que maintenir et améliorer leur qualité en leur accordant une protection optimale;
- Prévenir la dégradation et l'érosion des rives, du littoral et des plaines inondables en favorisant la conservation de leur caractère naturel;
- Assurer la conservation, la qualité et la diversité biologique du milieu en limitant les interventions potentiellement dommageables;
- Dans la plaine inondable, assurer la sécurité des personnes et des biens;

- Protéger la flore et la faune typique en tenant compte des caractéristiques biologiques de ces milieux et y assurer l'écoulement naturel des eaux;
- Promouvoir la restauration des milieux riverains dégradés en privilégiant l'usage de techniques les plus naturelles possible.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le RCI 7-004 (2016) et son annexe en visitant le site Internet de la MRC de Coaticook à [mrcdecoaticook.qc.ca](http://mrcdecoaticook.qc.ca) (sous les onglets « Les services », sélectionnez « Aménagement du territoire », puis « Règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 7-004 (2016) ») ou en communiquant avec votre inspecteur municipal.



## FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC Coaticook

Un appel à projets du Fonds de développement de la MRC de Coaticook est en cours. Les organismes et municipalités ont jusqu'au **vendredi 14 octobre 2016**, 16 h, pour déposer leur demande à la MRC de Coaticook. Pour tous les détails et pour obtenir les documents requis, communiquez avec Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural à la MRC de Coaticook, au 819-849-7083, poste 230.





## LE CENTRE D'INITIATIVES EN AGRICULTURE : 25 ANS À RACONTER!

DÉVELOPPEMENT

**Les projets, 2006-2010**



Le CIARC a mis sur pied plusieurs initiatives au cours de ces cinq années. Tout d'abord, l'un des projets les plus porteurs depuis la remise en service de la ferme laitière est l'Incubateur d'entreprises maraîchères biologiques en 2007. Le premier apprenti maraîcher en est sorti en 2009! Depuis ce temps, plusieurs autres producteurs maraîchers ont fait leurs premiers pas sur les terres du CIARC.

Depuis 2003, un projet de biogaz était sur la table à dessin du CIARC. Mais ce fut en 2008 que le projet sembla vouloir prendre son envol. L'objectif derrière ce projet était d'utiliser le biogaz produit à la ferme pour chauffer les serres du CRIFA, ce qui aurait permis une économie substantielle et un pas de géant dans l'économie verte! Malheureusement, le projet n'a pas donné les résultats espérés. Les nombreuses contraintes légales ont empêché le projet d'aboutir, mais ce n'est peut-être que partie remise...

Enfin, un des projets majeurs a été la restauration de la grange patrimoniale. En 2006, la Ville de Coaticook a cité la grange de la Ferme du plateau bâtiment patrimonial. Par la suite, le CIARC a commencé un projet de restauration avec le financement de la communauté et du ministère de la Culture. Cela a permis de restaurer la grange aujourd'hui centenaire et d'assurer sa pérennité pour les générations à venir, moyennant un entretien régulier.



**VOUS SOUHAITEZ  
PARTICIPER AU PROCESSUS  
DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE  
DU CIARC?**

ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE  
MEMBRE DU CIARC

**C'EST GRATUIT!**

CONTACTEZ-NOUS  
POUR OBTENIR PLUS  
D'INFORMATION :

**819-849-4802**

ADMINISTRATION@CIARC.CA

## CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

CULTURE

### DU NOUVEAU DERRIÈRE LE COMPTOIR DE PRÊT

Ceux qui fréquentent la bibliothèque régulièrement auront constaté qu'une nouvelle employée s'est récemment jointe à notre équipe. En effet, Mme Ariane Roberge est à notre emploi depuis le 3 septembre dernier. Elle vient remplacer Mme Johanne Beloin qui a dû s'absenter quelques semaines pour des raisons de

santé, nous en profitons d'ailleurs pour lui souhaiter un prompt rétablissement. Ariane vient aussi pallier l'absence de Mme Caroline Beloin, qui sera professeure stagiaire à l'école Gendreau durant tout l'automne. Cependant, rassurez-vous, cette dernière continuera d'animer l'heure du conte durant cette période.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Ariane à la Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook!

## UNE INVITATION DU CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-EDMOND

CULTURE



Après un été chaud et beau, nous sommes prêtes à entamer une nouvelle année pleine de beaux projets. Nous avons un très beau programme pour 2016-2017 et offrons des ateliers à toutes nos réunions de chaque mois. Nous invitons toutes les femmes désireuses de se joindre à

nous afin d'appartenir au plus important groupe de femmes au Québec!

**Info :** Jacqueline Matte, responsable des Communications, 819-849-4652

Jocelyne Couillard, présidente, 819-849-4388



## PERSONNES NÉCESSITANT DE L'AIDE PARTICULIÈRE POUR L'ÉVACUATION

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie, MRC de Coaticook

Le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook, en collaboration avec les services incendie de la région, désire poursuivre l'implantation du programme pour les personnes qui nécessitent de l'aide particulière pour l'évacuation en cas d'incendie. Ce programme s'adresse aux personnes ayant une déficience particulière (intellectuelle, auditive, visuelle, physique) ou aux personnes âgées ayant des problèmes de motricité ou autre qui résident dans les municipalités de la MRC de Coaticook, soit : Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Stanstead-Est et Waterville.

Ces personnes sont invitées à remplir le formulaire ci-dessous, sur une base volontaire, afin d'informer les pompiers de leur situation. Advenant un appel pour un incendie, le répartiteur informera les pompiers de la présence d'une personne nécessitant de l'aide particulière et de sa localisation probable dans la maison ou le logement grâce à une base de données qui sera alimentée à l'aide du formulaire. Le but étant d'optimiser les interventions et d'évacuer ces personnes rapidement en cas d'urgence.

Pour les citoyens ayant déjà envoyé le formulaire l'année dernière et pour lesquels les renseignements demeurent inchangés, il n'est pas nécessaire de nous renvoyer celui-ci.

Note : Les renseignements seront traités de façon confidentielle.



### FORMULAIRE (INSCRIPTION VOLONTAIRE)

Citoyens de Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Stanstead-Est et Waterville

#### IDENTIFIANT DE LA PERSONNE AYANT BESOIN DE L'AIDE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ App \_\_\_\_\_  
 Municipalité \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
 Résidence principale Oui ☐ Non ☐ Sinon, précisez \_\_\_\_\_

#### IDENTIFICATION DE LA DÉFICIENCE

Spécifiez s'il y a lieu

|                                                |                          |       |
|------------------------------------------------|--------------------------|-------|
| Intellectuelle                                 | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Auditive                                       | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Visuelle                                       | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Physique (ou handicap)                         | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Personne âgée ayant des problèmes de motricité | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Autre                                          | <input type="checkbox"/> | _____ |

Emplacement de la chambre de la personne qui nécessite de l'aide particulière en cas d'évacuation

Détails

|                       |                          |       |
|-----------------------|--------------------------|-------|
| Sous-sol              | <input type="checkbox"/> | _____ |
| 1 <sup>er</sup> étage | <input type="checkbox"/> | _____ |
| 2 <sup>e</sup> étage  | <input type="checkbox"/> | _____ |
| 3 <sup>e</sup> étage  | <input type="checkbox"/> | _____ |

#### AUTORISATION

J'autorise le Service de prévention incendie de la MRC de Coaticook à échanger les informations contenues sur ce formulaire avec la centrale d'appel d'urgence et je dégage le Service de prévention incendie de la MRC de Coaticook de toute responsabilité dans le cadre de ce programme.

Signature de la personne nécessitant de l'aide particulière ou son représentant

Date

VEUILLEZ RETOURNER CE FORMULAIRE PAR COURRIER, COURRIEL OU TÉLÉCOPIEUR AUX COORDONNÉES INDIQUÉES CI-DESSOUS.

MRC de Coaticook  
 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook (Québec) J1A 2R3  
 Téléphone : 819-849-9166 Télécopieur : 819-849-4320  
 Courriel : incendie@mrcdecoaticook.qc.ca



COATICOOK

COATICOOK

## VENTES-DÉBARRAS OCTOBRE 2016



| LIEU                           | DATE                  |
|--------------------------------|-----------------------|
| 324, rue Bourgeois             | 7, 8, 9 et 10 octobre |
| 164 A, rue Saint-Jean-Baptiste | 7, 8, 9 et 10 octobre |

## JOURNÉE TRAD ET POÉSIE

MRC



SAMEDI 8 OCTOBRE 2016 DE 13 H À 16 H

Une journée d'activités ouverte au public sous le thème du territoire, des traditions et de la poésie. Conférence, spectacle de chansons traditionnelles, lecture de textes poétiques et voyage sur le Sentier poétique avec Jean-François Létourneau et le Trio des Cantons. **Accès gratuit, animation pour toute la famille!**

Activité commanditée par la Fondation Neil et Louise Tillotson dans le cadre du 10<sup>e</sup> anniversaire du fonds Tillotson.

Une collation sera distribuée durant l'activité. Bienvenue à tous et toutes!



### LUC MARCOUX

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE, TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT

**Siège 1** [l.marcoux@coaticook.ca](mailto:l.marcoux@coaticook.ca)

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de retraite des employés de la Ville • Comité des communications • Comité des finances • Comité de la convention collective et des griefs des employés • Comité santé et sécurité au travail • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Fête du bénévolat • Rues principales • Acti-Bus • Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook • Société de transport interurbain

### SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE **Siège 2** [s.ferland@coaticook.ca](mailto:s.ferland@coaticook.ca)

Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Fête du bénévolat • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications • Bibliothèque Françoise-Maurice

### GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS **Siège 3** [g.blouin@coaticook.ca](mailto:g.blouin@coaticook.ca)

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook • Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles • Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades) • Fête du bénévolat • Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique) • Comité des loisirs • Québec en Forme

### RAYNALD DROLET

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

**Siège 4** [r.drolet@coaticook.ca](mailto:r.drolet@coaticook.ca)

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Rues principales • Fête du bénévolat • Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Société du parc Découverte nature • Comité des communications • Comité consultatif d'urbanisme • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité touristique de la MRC

### SIMON MADORE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Siège 5** [s.madore@coaticook.ca](mailto:s.madore@coaticook.ca)

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Fête du bénévolat • Comité des loisirs • Société du parc Découverte nature • Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière • Coaticook River Water Power Company • Comité de la sécurité publique de la MRC • Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook • Responsable des questions familiales

### FRANÇOIS LÉVESQUE

CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU ET VOIRIE RURALE

**Siège 6** [f.levesque@coaticook.ca](mailto:f.levesque@coaticook.ca)

Comité consultatif d'urbanisme • Comité de gestion de l'eau de la MRC • Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Office municipal d'habitation • Dossier agriculture • Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société du parc Harold-F.-Baldwin • Fête du bénévolat



FAMILLE

RESTAURANT JACK'O À COATICOOK

## Bébé café Coaticook

JEUDI 22 SEPTEMBRE  
ET LES JEUDIS SUIVANTS  
DE 9 H À 11 H

Information : 819-849-7011, poste 231.

LOISIRS

MONT PINACLE - DÉPART À LA CASERNE

## Folie des couleurs

SAMEDI 24 SEPTEMBRE  
DE 13 H À 16 H

Venez admirer les couleurs d'automne sur le mont Pinnacle! Les administrateurs du parc Harold F. Baldwin accueilleront les randonneurs pédestres. Au plaisir de vous voir en grand nombre!

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

## Spectacle de Mélane

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE  
À 11 H

En Café-concert.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Bébé futé

LUNDI 26 SEPTEMBRE  
DE 9 H 30 À 11 H 30

Pour les bébés de 0 à 12 mois. Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

VERGER LE GROS PIERRE

## Sortie aux pommes

MARDI 27 SEPTEMBRE  
À 10 H 30

Animation, cueillette de pommes (un sac de 3 lb de pommes gratuit par enfant de 3 ans et plus). Coût : 5 \$ par adulte. Inscription jusqu'au 22 septembre auprès de la Maison de la famille : 819-849-7011, poste 233.

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE DE COATICOOK

## Sobriété d'Alcooliques Anonymes

MARDI 27 SEPTEMBRE À 20 H

Bienvenue au 42<sup>e</sup> anniversaire du groupe Sobriété d'Alcooliques Anonymes de Coaticook avec participation d'Al-Anon.

FAMILLE

CAFÉ LES 3 SŒURS À WATERVILLE

## Bébé café Waterville

MERCREDI 28 SEPTEMBRE  
ET LES MERCREDIS SUIVANTS  
DE 9 H À 11 H

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

## Cuisiner avec la mijoteuse

MERCREDI 28 SEPTEMBRE  
DE 9 H À 12 H

Coût : 5 \$ par personne. Inscription : 819-849-7011, poste 233.

FAMILLE

PARC JEAN-D'AVIGNON

## En forme avec bébé

MERCREDI 28 SEPTEMBRE  
ET LES MERCREDIS SUIVANTS  
DE 9 H 30 À 10 H 30

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Éveil musical

MERCREDI 28 SEPTEMBRE  
9 H 30 ET 10 H 30

Pour les enfants de 2 à 6 ans. Information et inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

## Cuisine purée pour bébé

VENDREDI 30 SEPTEMBRE  
DE 9 H 30 À 12 H

Information et inscription : 819-849-7011, poste 233.

FAMILLE

MUSÉE BEAULNE

## Le Défi allaitement

SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE À 10 H

Ce rendez-vous s'inscrit dans le mouvement mondial de promotion de l'allaitement et constitue le point de rassemblement annuel des mères allaitantes de la région. Prix de présence, animation pour enfants avec Brindami, musique, ballons et jeux pour vos enfants. Le Défi allaitement, c'est aussi des dizaines de mères qui allaitent ou pratiquent le contact peau à peau, ensemble, solidairement, à un moment précis, partout dans le monde!

CULTURE

MUSÉE BEAULNE

## Mille mots en image

DIMANCHE 2 OCTOBRE  
À 13 H 30

L'artiste en résidence Claudette Poirier accompagnée du Cercle des poètes de la Montérégie animera une activité artistique poétique. Ouvert à tous dans le cadre des Journées de la culture.



ANIMÉS

RÉSIDENCE MANOIR DE CHEZ NOUS (COMPTON)

## Conférence La résilience du proche aidant

MERCREDI 5 OCTOBRE  
À 13 H 30

Gratuit. Inscription : 819-849-7011, poste 223.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

## Club de lecture

MERCREDI 5 OCTOBRE  
À 13 H 30

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

## Heure du conte

SAMEDI 8 OCTOBRE À 10 H

Spécial Roald Dahl avec Caroline.

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

## Spectacle Les Grandes Crues

SAMEDI 8 OCTOBRE À 20 H

En formule cabaret.





CULTURE

RESTAURANT LA PLACE

## Déjeuner-causerie MERCREDI 12 OCTOBRE À 9 H

Le conférencier sera Martin Saindon, maire de Dixville, qui nous parlera de l'histoire de son village.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Éveil musical

MERCREDI 12 OCTOBRE  
DE 9 H 30 À 10 H 30

Pour les enfants de 2 à 6 ans. Information et inscription au 819-849-7011, poste 231.

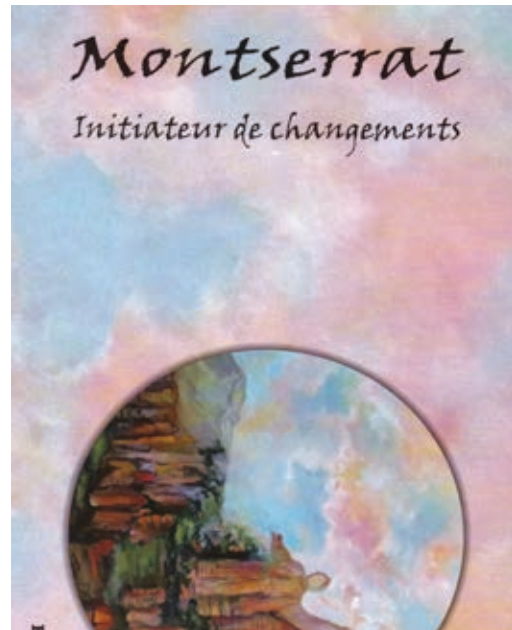
CULTURE

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-MAURICE

## Conférence *Montserrat : initiateur de changements*

MERCREDI 12 OCTOBRE À 19 H

L'artiste en résidence Claudette Poirier est une artiste peintre doublée d'une poète. Lors d'une conférence, elle raconte comment Montserrat a bouleversé sa façon d'exprimer son art.



FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Bambin futé

SAMEDI 15 OCTOBRE  
DE 9 H 30 À 11 H 30

Pour les bambins de 12 à 24 mois. Information et inscription au 819-849-7011, poste 231.

LOISIRS

CENTRE DES LOISIRS DE SAINT-MALO

## Souper paroissial annuel

DIMANCHE 16 OCTOBRE  
DE 16 H 30 À 19 H

Venez déguster de la dinde servie avec patates pilées, légumes et salade. Desserts maison à volonté. Bingo en soirée. Coût : 13 \$/adulte, 6 \$/enfant de 6 à 12 ans, gratuit pour les enfants de 5 ans et moins. Bienvenue à tous et à toutes!

AINÉS

STATIONNEMENT DU IGA DE COATICOOK

## Services d'aide à la motricité

LUNDI 17 OCTOBRE À 13 H 30

Renseignement sur le projet pilote *Aides à la mobilité motorisées* et présentation des services de transport de la MRC de Coaticook. Gratuit. Inscription : 819-849-7011, poste 223.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Nourri-Source

MARDI 18 OCTOBRE  
DE 9 H À 12 H

Inscription : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

## Cuisine parents-enfants

MERCREDI 19 OCTOBRE  
DE 9 H 30 À 11 H

Gratuit, halte-garderie disponible. Inscription : 819-849-7011, poste 233.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Rencontre prénatale intensive

SAMEDI 22 OCTOBRE  
DE 9 H À 16 H

Animé par Naissance Renaissance Estrie. Inscription : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Bambin futé

SAMEDI 22 OCTOBRE  
DE 9 H 30 À 11 H 30

Pour les bambins de 12 à 24 mois. Information et inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Éveil musical

MERCREDI 26 OCTOBRE  
DE 9 H 30 À 10 H 30

Pour les enfants de 2 à 6 ans. Information et inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

## Cuisine purée pour bébé

VENDREDI 28 OCTOBRE  
DE 9 H 30 À 12 H

Information et inscription : 819-849-7011, poste 233.

AINÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

## Proches aidants

VENDREDI 28 OCTOBRE À 11 H

Présentation de la nouvelle conseillère aux proches aidants et de la ligne Info-aidant de l'Appui Estrie pour les proches aidants d'ainés. Information : 819-849-7011, poste 223.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Atelier du goût

SAMEDI 29 OCTOBRE  
DE 9 H À 10 H 30  
ET DE 10 H 30 À 12 H

Pour les enfants de 5 à 12 ans et leurs parents. Inscription : 819-849-7011, poste 231.







### DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES FINANCES

Sise au sud de la ville de Sherbrooke et comptant une population de près de 19 000 habitants, la MRC de Coaticook est à la recherche d'une personne dynamique pour pourvoir le poste de directeur ou directrice des finances

Sous l'autorité de la direction générale de la MRC, le directeur ou la directrice des finances est responsable de la gestion administrative et financière de la MRC. Il ou elle planifie, dirige et contrôle l'enregistrement, l'analyse et l'interprétation des activités financières et comptables tout en assurant la garde des actifs et des fonds disponibles. Il ou elle s'assure également du respect des politiques et règlements administratifs et des normes comptables généralement reconnues en comptabilité municipale en collaboration constante avec la direction générale. De même, il ou elle maintient une saine gestion des revenus, du financement, du budget de fonctionnement et des immobilisations et exerce un rôle-conseil auprès des directions de service et du conseil de la MRC.

De plus, mais de façon non limitative, il ou elle :

- collabore avec la direction générale dans la production des prévisions budgétaires;
- prépare le dossier de vérification et coordonne l'audit annuel;
- assure les opérations bancaires dans les différents comptes de la MRC;
- produit les rapports financiers et administratifs requis par les instances gouvernementales;
- assure la facturation des services livrés par la MRC;
- supervise plusieurs fonds, programmes et protocoles qui lient l'organisation aux instances gouvernementales et à ses différents organismes.

### EXIGENCES

Démontrant une capacité accrue d'organisation et d'autonomie, la personne qui pose sa candidature doit être titulaire d'un diplôme d'études universitaires en comptabilité ou en finance. De plus, elle doit détenir une expérience pertinente de deux ans en trésorerie municipale et faire preuve d'une aisance à travailler en équipe et à gérer du personnel. Être membre de l'ordre des comptables professionnels agréés (CPA) constitue un atout.

### CONDITIONS SALARIALES

La rémunération et les avantages seront établis en fonction de la Politique des conditions de travail du personnel de la MRC de Coaticook. La date d'entrée en service est prévue le ou vers le 24 octobre 2016.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature avant le **27 septembre 2016** à la MRC de Coaticook :

MRC de Coaticook  
Ressources humaines : Directeur ou directrice des finances  
294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook (Québec) J1A 2R3  
info@mrcdecoaticook.qc.ca

Le poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes.

## ALLEZ PROFITER DES BELLES COULEURS D'AUTOMNE!



**10 000\$**  
en bourses d'études

Pour gagner,  
il faut participer!

FORMULAIRE DE PARTICIPATION ET RÈGLEMENTS SUR  
[www.desjardins.com/caisse-verts-sommets-estrie](http://www.desjardins.com/caisse-verts-sommets-estrie) et à la caisse

Date limite d'inscription  
**30 sept. 2016**

Fais vite!

**Desjardins**  
Caisse des Verts-Sommets  
de l'Estrie





## AVIS PUBLIC

# RÈGLEMENT NUMÉRO 2-6-1 (2016) « RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE COATICOOK »

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 8 août 2016, avis de motion fut donné pour la modification du code d'éthique des employés municipaux de la Ville de Coaticook;
- le 12 septembre 2016, le conseil a adopté le règlement numéro 2-6-1 (2016) intitulé « Code d'éthique des employés municipaux de la Ville de Coaticook »;

- cette modification vise à interdire à tout employé de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, ce contrat ou cette subvention a été prise par l'autorité compétente de la municipalité;
- l'original du règlement numéro 2-6-1 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement numéro 2-6-1 (2016) entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 septembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



## AVIS PUBLIC

# DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PROJET PARTICULIER POUR CONSTRUIRE DEUX HABITATIONS DE SIX LOGE- MENTS SUR LE LOT 3 309 982, DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, SITUÉ EN BORDURE DE LA RUE JEANNE- MANCE, DANS LA ZONE RA-605, DÉPOSÉ DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICA- TION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

- Le 13 juin 2016, le conseil municipal de Coaticook adoptait la première résolution approuvant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé sur le lot 3 309 982, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, situé en bordure de la rue Jeanne-Mance;
- le 15 juin 2016, il y a eu publication et affichage d'un avis public annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation concernant la demande d'un PPCMOI pour cet immeuble;
- le 11 juillet 2016, une assemblée publique de consultation a été tenue à cet effet;

- le 11 juillet 2016, le conseil municipal de Coaticook adoptait une seconde résolution approuvant ledit projet;
- le 20 juillet 2016, il y a eu publication et affichage d'un avis public annonçant la tenue d'un registre jusqu'au 8 août 2016 pour que le projet soit soumis à la tenue d'un référendum et qu'il n'y a eu aucune demande à cet effet;
- le 8 août 2016, le conseil municipal de Coaticook adoptait la résolution finale approuvant le projet pour l'immeuble situé sur le lot 3 309 982, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, en bordure de la rue Jeanne-Mance;
- le 17 août 2016, la Municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif au projet;
- l'objet de la demande d'un PPCMOI est d'autoriser la construction de deux habitations de six logements sur le lot 3 309 982, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, situé en bordure de la rue Jeanne-Mance.

Le PPCMOI pour l'immeuble situé sur le lot 3 309 982, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, situé en bordure de la rue Jeanne-Mance est autorisé à compter de la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 17 août 2016.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 septembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



## AVIS PUBLIC

# RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 29-184-1 (2016) DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 443 244 \$ POUR LE PROLONGE- MENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR LA ROUTE 147 SUD ET ABRO- GEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 29-184 (2016)

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 21 juillet 2016, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt numéro 29-184-1 (2016) pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur la route 147 Sud et abrogeant le règlement numéro 29-184 (2016);
- le 13 avril 2016, la MRC de Coaticook a émis un certificat d'opportunité pour ledit règlement, conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- à la suite de la tenue d'un registre le 11 juillet 2016, un certificat des procédures d'enregistrement fut rédigé attestant que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à

voter, conformément à l'article 554 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

- le 11 août 2016, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 29-184-1 (2016);
- l'objet de ce règlement est de décréter un emprunt de 443 244 \$ sur une période de 20 ans pour procéder auxdits travaux;
- l'original du règlement d'emprunt numéro 29-184-1 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 septembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



## AVIS PUBLIC

# RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 29-187 (2016) DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 243 265 \$ POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE DU COMPLEXE MERRILL

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 14 mars 2016, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt numéro 29-187 (2016) pour la réfection de la toiture du complexe Merrill;
- à la suite de la tenue d'un registre le 11 avril 2016, un certificat des procédures d'enregistrement fut rédigé attestant que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter, conformément à l'article 554 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;
- le 31 mai 2016, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du

territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 29-187 (2016);

- l'objet de ce règlement est de décréter un emprunt de 243 265 \$ sur une période de 20 ans pour procéder auxdits travaux;
- l'original du règlement d'emprunt numéro 29-187 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 septembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
NUMÉRO 29-186 (2016)  
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE  
204 766 \$ AFIN D'EFFECTUER  
LA RÉFECTION DE LA TOITURE  
DE L'HÔTEL DE VILLE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 14 mars 2016, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt numéro 29-186 (2016) afin d'effectuer la réfection de la toiture de l'hôtel de ville;
- à la suite de la tenue d'un registre le 11 avril 2016, un certificat des procédures d'enregistrement fut rédigé attestant que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter, conformément à l'article 554 de

la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

- le 31 mai 2016, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 29-186 (2016);
- l'objet de ce règlement est de décréter un emprunt de 204 766 \$ sur une période de 20 ans pour procéder auxdits travaux;
- l'original du règlement d'emprunt numéro 29-186 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 septembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO  
6-1-56 (2016)  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
ZONAGE

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 12 septembre 2016, le conseil municipal de Coaticook adoptait le règlement numéro 6-1-56 (2016), modifiant le règlement de zonage concernant la définition de Gîte du passant, les droits acquis en matière d'affichage et la hauteur des bâtiments dans la zone RC-505;
- le 14 septembre 2016, la Municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif aux modifications proposées par ledit règlement;
- le règlement a pour objet d'apporter des précisions concernant la définition de l'usage Gîte du passant et quant à la nature des travaux d'entretien autorisés sur une enseigne dérogatoire. Il a également pour objet de diminuer à un étage la hauteur minimale des bâtiments dans la zone RC 505 située en bordure de la rue des Ruisselets;

- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 14 septembre 2016.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 septembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 26-05 (2016)  
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IM-  
POSITION D'UNE TAXE AUX FINS  
DU FINANCEMENT DES CENTRES  
D'URGENCE 9-1-1 ET ABROGEANT  
LE RÈGLEMENT NUMÉRO  
26-04 (2009)

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 9 mai 2016, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 26-05 (2016), règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du

financement des centres d'urgence 9-1-1 et abrogeant le règlement numéro 26-04 (2009);

- l'objet de ce règlement est d'imposer un tarif mensuel auprès de tout abonné, selon la nature du service téléphonique auquel il est abonné, pour la fourniture et l'exploitation du service centralisé d'appels d'urgence;
- l'original du règlement numéro 26-05 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 septembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO  
6-B-14 (2016)  
RÈGLEMENT ABROGEANT ET  
REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 6-B-13 (2014)  
PROGRAMME DE CRÉDIT DE  
TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES  
ET DE SUBVENTION DIRECTE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 13 juin 2016, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 6-B-14 (2016) abrogeant et remplaçant le règlement numéro 6-B-13 (2014) permettant au conseil d'établir un programme d'aide sous forme de crédit de taxes foncières générales et de subvention directe;
- le 11 juillet 2016, une assemblée de consultation publique a eu lieu pour expliquer la teneur du règlement numéro 6-B-14 (2016);
- le 8 août 2016, le conseil a adopté ledit règlement;

- l'original du règlement numéro 6-B-14 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement numéro 6-B-14 (2016) entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 septembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras







## AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA  
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE  
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ  
(MRC), QUE :**

le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé, le 16 août 2016, le règlement de contrôle intérimaire (RCI) que le conseil de la MRC a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2016. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le : **RÈGLEMENT NUMÉRO 7-004 (2016)**

Règlement de remplacement du règlement numéro 7-003 (2016) – Règlement de contrôle intérimaire visant l'adoption des dispositions sur la protection des plaines inondables et des milieux humides sur le territoire de la MRC de Coaticook

Ce règlement a pour but de s'assurer que les efforts de planification en marge du processus d'adoption de son schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) ne seront pas rendus vains par la réalisation de projets qui compromettraient la portée des nouvelles orientations

et règles d'aménagement et d'urbanisme en voie d'être définies pendant la durée de ce processus, dans le but de sauvegarder l'intégrité des plaines inondables et milieux humides présents sur le territoire, et ainsi d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 17 août 2016.

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe

Note : Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



## AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA  
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE  
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ  
(MRC), QUE :**

le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé, le 16 août 2016, le règlement que le conseil de la MRC a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2016, à la suite d'une assemblée publique de consultation tenue à cet effet le 8 juin 2016. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le : **RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.37**

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de modifier les périmètres d'urbanisation du territoire

des municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde, notamment afin d'y intégrer l'exclusion de la zone agricole permanente accordée par la CPTAQ aux termes de la décision 401836 rendue le 21 août 2014.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 17 août 2016.

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe

Note : Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



## AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA  
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE  
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ  
(MRC), QUE :**

le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé, le 16 août 2016, le règlement que le conseil de la MRC a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2016, à la suite d'une assemblée publique de consultation tenue à cet effet le 8 juin 2016. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le : **RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.36**

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de permettre les « commerces de vente au détail de matériaux de construction » sur une partie du lot 5 485 764, du cadastre du Québec,

circonscription foncière de Sherbrooke, dans l'affectation « agricole » de la Ville de Waterville.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 17 août 2016.

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe

Note : Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



## AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LA  
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE  
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ  
(MRC), QUE :**

Pour faire suite à l'avis de conformité aux orientations gouvernementales, le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 24 août 2016, le : **RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.38**

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de modifier un des périmètres d'urbanisation du territoire de la Ville de Coaticook, notamment afin d'y intégrer l'exclusion de la zone agricole permanente accordée par la CPTAQ aux termes de la décision 401833 rendue le 6 avril 2016.

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE  
CONSULTATION**

Le conseil de la MRC de Coaticook a tenu une assemblée publique de consultation à cet effet, le 17 août 2016 à 11 h, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook, située au

294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le préfet a expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendu les personnes et organismes qui ont souhaité s'exprimer.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 25 août 2016.

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe

Note : Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



## SAINT-HERMÉNÉGILDE





## AVIS PUBLIC

### AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT D'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2008-472

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 6 septembre 2016, le conseil municipal de la Ville de Waterville a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 585 amendant le règlement de zonage n° 2008-472 de la Ville de Waterville ».

#### Description de la zone concernée

Lwa zone concernée est approximativement bornée :

- au nord par l'arrière des lots ayant façade sur le chemin Broadhurst;
- à l'est par l'arrière des lots ayant façade sur la rue Downey, par les routes 108 et 143 et par le chemin de fer;
- au sud par l'arrière des lots ayant façade sur le chemin Mountain View;
- à l'ouest par le chemin Broadhurst.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'incorporer les dispositions du

règlement n° 6-23.36 modifiant le schéma d'aménagement, soit :  
- l'ajout de l'usage  
« Commerce de vente au détail de matériaux de construction » dans la zone A-10.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 3 octobre 2016, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ à Waterville, ce 21 septembre 2016.

Nathalie Isabelle  
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 260 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 237 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS SUR LES VÉHICULES UTILISÉS COMME BÂTIMENT AINSI QUE LES USAGES AUTORISÉS DANS LES ZONES DE TYPE « RC ».

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Herménégilde,

QUE le règlement numéro 260 modifiant le règlement de zonage numéro 237 afin de modifier les dispositions sur les véhicules utilisés comme bâtiment ainsi que les usages

autorisés dans les zones de type « RC » est entré en vigueur le 17 août 2016.

Une copie du règlement peut être consultée au bureau municipal situé au 816, rue Principale à Saint-Herménégilde, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi, sauf le mercredi.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 21 septembre 2016.

Marie-Soleil Beaulieu  
Secrétaire-trésorière



## APPEL D'OFFRES

### Entretien d'hiver et déneigement des chemins – 3 ans

La Municipalité de Martinville demande des soumissions pour l'entretien d'hiver, et le déneigement de ses chemins sur une longueur de 28,75 km, pour une période de 3 ans, soit pour les saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Les documents de soumission sont exclusivement vendus sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO), accessible à l'adresse Internet suivante : [seao.ca](http://seao.ca), numéro d'avis : 2016-2.

Toute demande d'information relative à la présente demande de soumission doit être adressée à Mme France Veilleux, secrétaire-trésorière, au 819-835-5390.

Toute soumission devra être accompagnée des documents suivants :

- Une liste des équipements que l'entrepreneur se propose d'utiliser pour exécuter son contrat en spécifiant : la marque, l'année, la capacité, le nom du propriétaire ainsi que toute autre information pertinente;
- Une copie du certificat d'immatriculation pour les équipements utilisés;
- Un chèque certifié (ou traite bancaire) fait à l'ordre de la Municipalité de Martinville ou d'un cautionnement de soumission d'un montant équivalent à, au moins, 5 % du montant total de la soumission (incluant les taxes);
- La Déclaration du soumissionnaire dûment remplie et signée. Vous pouvez consulter la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Martinville sur le site de la MRC

de Coaticook au [mrcdecoaticook.qc.ca](http://mrcdecoaticook.qc.ca);

- Une attestation de Revenu Québec indiquant que l'entreprise a produit des déclarations et les rapports exigés en vertu des lois fiscales et qu'elle n'a pas de compte fournisseur en souffrance à l'endroit de Revenu Québec. Cette attestation doit être délivrée par Revenu Québec au cours des 90 jours précédant la date limite de réception des soumissions;
- Le nom du représentant autorisé qui peut être joint en tout temps.

Toute soumission qui ne sera pas accompagnée des documents mentionnés au point 4 pourra être rejetée d'emblée.

L'enveloppe de soumission devra être scellée, indiquer clairement le nom du soumissionnaire et porter l'inscription « SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN D'HIVER DES CHEMINS 2016-2019 ».

Les soumissions adressées à la secrétaire-trésorière de la Municipalité de Martinville, au 233, rue Principale Est, Martinville, J0B 2A0, seront reçues jusqu'à 11 h 30 le vendredi 7 octobre 2016 pour être ouvertes à la même heure en présence des soumissionnaires intéressés.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

DONNÉ à Martinville, ce 21 septembre 2016.

France Veilleux  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière



## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, QUE :

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a fait publier, en date du 30 juillet 2016, un avis à la Gazette officielle du Québec ayant pour effet de fixer à cette date l'entrée en vigueur du règlement suivant :

#### « RÈGLEMENT N° 259 »

Règlement numéro 259 modifiant le règlement numéro 204 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, au 816, rue Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau et en obtenir copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 21 septembre 2016.

Marie-Soleil Beaulieu  
Secrétaire-trésorière



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION DEUXIÈME EXERCICE FINANCIER RÔLE TRIENNAL 2016-2017-2018

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Dixville sera, en 2017, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'ouverture habituelles.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé : MRC de Coaticook 294, rue Saint-Jacques Nord Coaticook (Québec) J1A 2R3;
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

FAIT ET SIGNÉ à Dixville,  
ce 15 septembre 2016.

Sylvain Benoit,  
Directeur général, secrétaire-trésorier



## MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

### Résumé du règlement n° 2016-03 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme »

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 14 mars 2016, la Municipalité de Stanstead-Est a adopté le règlement n° 2016-03 intitulé « Règlement sur le plan d'urbanisme ».

Ce règlement est entré en vigueur le 13 avril 2016.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, voici un résumé du plan d'urbanisme de la Municipalité :

Le règlement sur le plan d'urbanisme a pour objet de remplacer l'actuel plan d'urbanisme de la Municipalité adopté en 1988 dans le cadre de la révision de l'ensemble de la réglementation d'urbanisme applicable sur le territoire de Stanstead-Est.

Le plan d'urbanisme contient premièrement une description de la Municipalité au niveau de son territoire et de son évolution sociodémographique et économique, de ses territoires d'intérêt et de ses zones de contraintes. Le plan d'urbanisme dresse par la suite un bilan en quatre éléments des enjeux d'aménagement du territoire de la municipalité.

Le plan d'urbanisme énonce une vision stratégique d'aménagement du territoire qui guide les intentions d'aménagement à long terme. Cette vision est la suivante :

**« En 2025, la Municipalité de Stanstead-Est sera reconnue pour le charme et le dynamisme de son milieu rural. L'agriculture y sera toujours le pilier et sera reconnue pour y être pratiquée dans le respect de l'environnement. On y trouvera un milieu naturel sain, valorisé et accessible à une population multigénérationnelle et diversifiée. »**

Le plan d'urbanisme décrit trois grandes orientations d'aménagement et leurs moyens de mise en œuvre; ces orientations sont les suivantes :

- Confirmer l'importance du rôle de l'agriculture pour l'économie et le développement de la Municipalité tout en favorisant l'établissement d'usages compatibles et l'innovation du domaine;
- Faire de Stanstead-Est une référence en matière de respect et de cohabitation harmonieuse avec le milieu naturel;
- Mettre en valeur les attraits de la Municipalité pour améliorer la qualité de vie des citoyens et assurer une rétention de ceux-ci.

Le plan d'urbanisme prévoit par la suite huit grandes affectations du sol et les densités de son occupation; ces affectations sont les suivantes :

|                                         |
|-----------------------------------------|
| (1) Agricole                            |
| (2) Agricole restreinte                 |
| (3) Forestière                          |
| (4) Agroforestière restreinte           |
| (5) Périmètre d'urbanisation secondaire |
| (6) Rurale                              |
| (7) Rurale restreinte                   |
| (8) Parc écologique                     |

Le plan d'urbanisme décrit les activités compatibles pour chaque affectation et les activités spécifiquement prohibées sur l'ensemble du territoire.

Finalement, le plan d'urbanisme pose la problématique des voies de circulation et les interventions retenues et décrit les zones à rénover, restaurer et protéger en vue de les remettre en état ou d'en conserver l'intégrité.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement du lundi au jeudi de 9 h à 16 h au bureau municipal situé au 7015, route 143, à Stanstead-Est.

DONNÉ à Stanstead-Est, le 10 août 2016.

Claudine Tremblay  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



## MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LA DÉTERMINATION DE L'ASSIETTE DES CHEMINS MUNICIPAUX SUIVANTS : FAIRFAX, PARÉ, CURTIS ET CHRISTIENSON.

#### ARTICLE 1

Lors d'une séance tenue le 3 mai 2016, le conseil a adopté par sa résolution numéro 2016-05-088 la description de l'assiette des terrains qui appartiennent à la Municipalité en vertu de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* et visant les terrains occupés comme chemins municipaux, soit les chemins FAIRFAX, PARÉ, CURTIS et CHRISTIENSON selon la description technique préparée à Magog par l'arpenteur-géomètre Daniel Boisclair sous ses minutes 18285.

#### ARTICLE 2

Les descriptions techniques précitées ont été déposées le 5 février 2016.

#### ARTICLE 3

Tout droit réel auquel pourrait prétendre une personne à l'égard d'une partie de terrain visée par la description technique de l'arpenteur-géomètre Daniel Boisclair sous ses minutes 18285 est éteint à compter de la première publication du présent avis dans le journal.

#### ARTICLE 4

Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu de l'article précédent peut toutefois réclamer à la Municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit.

#### ARTICLE 5

À défaut d'entente, le montant de cette indemnité sera fixé par le Tribunal administratif du Québec conformément à la *Loi sur l'expropriation* (L.R.Q.; c. E-24).

DONNÉ à Stanstead-Est, ce 10 août 2016.

Claudine Tremblay  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Direction de la publication et coordination :  
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)  
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Solutions linguistiques Rouleau

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE  
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N°41 SEPTEMBRE 2016